

<https://www.snetap-fsu.fr/Remuneration-des-ACEN-l-Elan-commun-depose-une-alerte-sociale.html>



Rémunération des ACEN : l'Élan commun dépose une alerte sociale

- Métiers - Enseignant-e du Secondaire - Non titulaires, actualités -

INFORMATION
CCP A EA

Date de mise en ligne : samedi 21 septembre 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Madame la secrétaire générale,

Ce jour, nous, représentant-es Élan commun des personnels au CSA ministériel, représentant-es des personnels à la [CCP](#) des [ACEN](#), vous adressons, madame la Secrétaire Générale, représentante du ministre, une alerte sociale, à l'instar de ce qui se fait dans certains secteurs de l'Éducation, à propos de la situation des agent-es contractuel-les d'enseignement et plus particulièrement de leur rémunération.

Le 17 avril dernier, nous avons adressé au ministre de l'Agriculture un courrier au sujet de la rémunération de ces personnels. Quelques jours après, **une pétition signée par plus de 1 000 collègues de l'enseignement agricole public lui a été remis....**

Et depuis, rien, aucun retour ni du ministre... ni de vos services !

Aujourd'hui, en cette rentrée scolaire, nous constatons une nouvelle fois la faible attractivité de nos métiers et force est de constater que certaines grilles de rémunération ne sont pas ou plus à la hauteur des enjeux notamment celui de l'inflation !

Par cette alerte sociale, nous vous rappelons que cette question de rémunération ne doit être ni ignorer, ni négliger ! **A l'aune des réponses reçues, nous prendrons nos responsabilités quant aux suites à donner à cette alerte sociale.**

Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer dans les plus brefs délais.

<https://elan-commun.fr/2024/04/17/revalorisation-des-remunerations-des-a-c-e-n/>